

ELDORADO GOLD CORPORATION

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1. Dénomination et adresse de la Société

Eldorado Gold Corporation (« **Eldorado** » ou la « **Société** »)
Suite 1188 – Bentall 5
550 Burrard Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 2B5

Rubrique 2. Date du changement important

Le 15 octobre 2021

Rubrique 3. Communiqué

Un communiqué de presse a été diffusé et déposé sur SEDAR le 15 octobre 2021.

Rubrique 4. Résumé du changement important

Le 15 octobre 2021, Eldorado a annoncé que la Société et son syndicat de prêteurs ont signé une facilité de crédit garantie de premier rang modifiée et mise à jour (la « quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour »).

Rubrique 5. Description circonstanciée du changement important

Le 15 octobre 2021, Eldorado a annoncé que la Société et son syndicat de prêteurs ont signé la facilité de crédit garantie de premier rang modifiée et mise à jour.

La quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour consiste en une facilité de crédit garantie de premier rang renouvelable de 250 M\$ US assortie d'une clause accordéon permettant d'augmenter le crédit disponible d'un montant de 100 M\$ US, ainsi qu'une facilité de lettre de crédit. La quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour modifie et remplace la facilité de crédit garantie de premier rang de 450 M\$ US de mai 2019 (la « facilité de 2019 »), qui consistait en un emprunt à terme non renouvelable de 200 M\$ US et une facilité de crédit renouvelable de 250 M\$ US. Aux termes de la quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour, la facilité de crédit renouvelable porte intérêt au TIOL majoré d'une marge de 2,125 % à 3,25 % établie d'après une grille de taux fondée sur le ratio de levier financier net. En vue d'être conforme aux billets non garantis de premier rang à 6,250 % échéant en 2029 (les « billets ») émis par Eldorado le 26 août 2021, la quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour offre une plus grande flexibilité pour un large éventail d'options de financement pour le développement des actifs de Cassandra.

Le produit net issu de la vente des billets a été utilisé en partie pour racheter les billets garantis prioritaires de second rang en circulation à 9,5 % échéant en 2024 et pour rembourser les montants impayés aux termes de la facilité de 2019.

Mise en garde relative aux déclarations et informations prospectives

Certaines déclarations formulées et informations données dans la présente déclaration constituent des informations ou des déclarations prospectives au sens de la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. En règle générale, on peut reconnaître ces déclarations et informations prospectives à l'utilisation d'expressions telles que « envisage », « estime », « continue », « prévoit », « s'attend à » ou « a l'intention de », ou la forme négative de ces expressions ou des variations de ces expressions, ou d'informations indiquant que certains actes, événements ou résultats « peuvent » ou « pourraient » être faits, se produire ou être réalisés. Les déclarations et informations prospectives contenues dans la présente déclaration concernent notamment notre bilan financier et notre situation financière solides et les options de financement pour le développement de nos actifs de Cassandra.

Les déclarations prospectives et les informations prospectives sont, de par leur nature, fondées sur des hypothèses et elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus ou inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement et les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qui y sont explicitement ou implicitement indiqués. Nous avons émis certaines hypothèses au sujet des énoncés prospectifs et de l'information prospective, notamment des hypothèses sur les options de financement pour le développement de nos actifs de Cassandra; la façon dont les répercussions économiques et sociales mondiales de la COVID-19 sont gérées, et la durée et l'envergure de la pandémie de la COVID-19; le contexte géopolitique, économique et légal dans lequel nous évoluons; le remboursement de dettes impayées; et les coûts et dépenses prévus. Plus particulièrement, sauf indication contraire, nous avons présumé que nos activités commerciales se poursuivront essentiellement selon les mêmes bases que celles qui existaient à la date de la présente déclaration. Même si notre direction estime que les hypothèses formulées et les attentes représentées par ces déclarations ou informations sont raisonnables, rien ne garantit que les déclarations ou informations prospectives se révéleront exactes. Bon nombre des hypothèses sont difficiles à prévoir et indépendantes de notre volonté.

De plus, si un ou plusieurs de ces risques, incertitudes ou autres facteurs devaient se matérialiser, ou si des hypothèses sous-jacentes se révélaient inexactes, les résultats réels pourraient différer substantiellement des résultats indiqués dans les déclarations ou informations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, notamment : les épidémies mondiales de maladies infectieuses, comme la COVID-19; les risques liés au contexte géopolitique et économique (mondial et local); les risques liés au financement; ainsi que les facteurs de risque dont il est question aux rubriques intitulées « Information prospective et risques » et « Facteurs de risque » figurant dans la notice annuelle et le Formulaire 40-F les plus récents de la Société. Le lecteur est prié d'examiner attentivement l'analyse détaillée des risques figurant dans notre plus récente notice annuelle déposée sur SEDAR et EDGAR sous la dénomination sociale de la Société, analyse qui est intégrée par renvoi dans la présente déclaration, pour mieux comprendre les risques et les incertitudes qui touchent l'entreprise et ses activités.

Les déclarations et informations prospectives visent à aider le lecteur à comprendre les points de vue de la direction sur les projets à court et à long terme, et elles pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Rien ne garantit que les déclarations ou informations prospectives se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces déclarations. Par conséquent, vous ne devriez pas vous fier indûment aux déclarations et informations prospectives figurant aux présentes. Sauf si nous y sommes tenus par la loi, nous ne prévoyons pas mettre à jour les déclarations et les informations prospectives à mesure que les conditions changent, et vous devez vous reporter aux analyses complètes des activités de la Société figurant dans les rapports de la Société déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Rubrique 6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

Rubrique 7. Information omise

Sans objet.

Rubrique 8. Membre de la haute direction

Nom du membre de la haute direction :	Tim Garvin
Numéro de téléphone :	Vice-président directeur et avocat général 604 601-6692

Rubrique 9. Date de la déclaration

Le 21 octobre 2021